



PROGRAMME

DE FORMATION DETAILLE

ADEA BLOC 2 – ASSURER LA COMPTABILITE GENERALE D'UNE ENTREPRISE ARTISANALE TPE PME

Durée : 98 heures

Formation certifiante : RNCP38289BC02- Certificateur : CMA France - date d'enregistrement 15/11/2023

Prérequis à l'entrée en formation

Satisfaire à un entretien de positionnement



Objectifs de la formation

Certification partielle pour acquérir le bloc de compétence 02 de l'ADEA : Assurer la comptabilité générale d'une entreprise artisanale TPE/PME

- Evaluer les incidences du choix d'une forme juridique sur la vie de L'entreprise, de son chef d'entreprise et ses collaborateurs.
- Réaliser et organiser la comptabilité courante de l'entreprise
- Réaliser un compte de résultat comptable en vue de sa transmission



Programme de la formation

- Assurer la veille liée aux évolutions de la réglementation et à leurs Répercussions sur le statut juridique de l'entreprise ;
- Rédiger les devis, les factures et les bons de commandes.
- Assurer la prévention et la gestion des impayés.
- Enregistrer les documents comptables manuellement et/ou avec un logiciel.
- Enregistrer les journaux, les écritures d'inventaire, et rédiger les documents De synthèse pour transmettre les éléments à l'expert-comptable ou au centre De gestion agréé.



Modalités ET délais d'accès

Positionnement pédagogique du stagiaire en amont de la formation.
Signature du bulletin d'inscription & du contrat de formation professionnelle.
Délai d'entrée en formation : jusqu'à la veille.
L'organisme de formation se réserve le droit de reporter la formation si les conditions pédagogiques n'étaient pas réunies. Conditions générales de vente

Public visé

Artisan, conjoint(e) Collaborateur, Créateur d'entreprise, Salarié, Apprenti

Contact pédagogique :

Ciril PELISSIER : 04 68 11 20 00
c.pelissier@cm-aude.fr

Modalités pédagogiques :

Formation sur place et/ou à distance

Matériel

Salles de formation et ateliers techniques équipés en multimédia
Salle de cours
Tableau
Vidéo projecteur
PC

Profil du formateur

Animateur économique des métiers Niveau VII.

Modalités d'évaluation & débouchés

- Évaluations formatives via la réalisation d'exercices, de mise en situation. 2 épreuves finales, durée 4 h : étude cas juridique 1h, étude cas comptabilité générale 3h
- Évaluation de la satisfaction de chaque stagiaire, complétée par l'appréciation du formateur à l'issue de chaque session
- Proposition de suite de parcours.
- Consolider ses compétences d'entrepreneur.
[RNCP38289 - Adjoint de dirigeant d'entreprise artisanale - France Compétences \(francecompetences.fr\)](https://www.francecompetences.fr/formation/RNCP38289-Adjoint-de-dirigeant-d-entreprise-artisanale-France-Comp%C3%A9tences)

Validation

Attestation d'assiduité
Fiche d'évaluation des acquis de la formation
Contrôles continus
Examen final écrit et/ou oral en fonction du module

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. En fonction des formations et selon la situation de handicap, les parcours peuvent être aménagés sur demande

Contactez la référente handicap
Emilie HERBOMEZ
e.herbomez@cfai-aude.fr

Tarifs

133 € / jour

Inscription & informations

Service formation CMA 11
04 68 11 20 29



Datadock

